



# VIRTUAL SKILLS ONTARIO COMPETITION

## OLYMPIADES DE COMPETENCES ONTARIO EN MODE VIRTUEL

TV/Video Production Challenge – Individual /  
Défi de production télévisuelle et vidéo  
– Individuel

Grades 7 and 8 – 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> années

**Contest Date / Date du défi:**

This challenge will not be live. Registered competitors are to submit a final video on April 26, 2021 for judging. / Ce concours n'aura pas lieu en direct. Les concurrents inscrits devront remettre une version officielle de leur vidéo le 26 avril 2021 pour l'évaluation.

Last Updated: April 2021 / Plus récente mise à jour: avril 2021

## TABLE OF CONTENTS / TABLE DES MATIÈRES

1. COMPETITION INFORMATION GUIDE / GUIDE D'INFORMATION AU SUJET DES CONCOURS.....	3
2. AGENDA / HORAIRE .....	4
3. CHALLENGE STATUS / STATUT DU DÉFI .....	5
4. EVENT FORMAT / FORMAT DU CONCOURS.....	6
5. PURPOSE OF THE CHALLENGE / BUT DU DÉFI .....	8
6. SKILLS AND KNOWLEDGE TO BE TESTED / COMPÉTENCES ET CONNAISSANCES ÉVALUÉES .....	11
7. EQUIPMENT AND MATERIALS / ÉQUIPEMENT ET MATÉRIEL .....	12
8. ONLINE SUBMISSION / SOUMISSION EN LIGNE.....	13
9. SAFETY / SÉCURITÉ .....	17
10. JUDGING CRITERIA / CRITÈRES D'ÉVALUATION .....	19
11. CLOTHING REQUIREMENTS / TENUE VESTIMENTAIRE .....	21
12. ADDITIONAL INFORMATION / RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES .....	21

If you have any questions regarding the Virtual Skills Ontario Competition or this contest, please contact Skills Ontario or the technical chair prior to April 16, 2021.

Si vous avez des questions au sujet des Olympiades de Compétences Ontario en mode virtuel ou de ce défi, veuillez communiquer avec Compétences Ontario ou les coprésidents du comité technique d'ici le 16 avril 2021.

### **TECHNICAL CO-CHAIRS / COPRÉSIDENTS DU COMITÉ TECHNIQUE:**

Kathleen Ferrao – DPCDSB [Kathleen.Ferrao@dpcdsb.org](mailto:Kathleen.Ferrao@dpcdsb.org)

Scott Burnside – DPCDSB [Scott.Burnside@dpcdsb.org](mailto:Scott.Burnside@dpcdsb.org)

### **SKILLS ONTARIO COMPETITIONS DEPARTMENT / DÉPARTEMENT DES CONCOURS DE COMPÉTENCES ONTARIO**

[competitions@skillsontario.com](mailto:competitions@skillsontario.com)

## COMPETITION INFORMATION GUIDE / GUIDE D'INFORMATION AU SUJET DES CONCOURS

Both the **Competition Information Guide** and contest **Scope MUST** be reviewed in full for all pertinent and vital information in regards to the competition.

The Competition Information Guide can be found at  
<https://www.skillsontario.com/competition-information-guide>

Examples of required information from the Competitions Information Guide to accompany the Contest Scope:

- **Competitor Eligibility**
- **Competitor Rules & Regulations**
- **Conflict Resolution Procedure**
- **Space Reservation/ Registration/ Wait List Policy**

Vous **DEVEZ** prendre le temps de lire **Guide d'information au sujet des concours** et la **fiche descriptive** puisqu'ils contiennent des renseignements importants et essentiels au sujet du concours.

Vous pouvez accéder au Guide d'information au sujet des concours en cliquant sur le lien suivant :  
<https://www.skillsontario.com/guide-d-information?na=282>

Exemples de renseignements importants que vous trouverez dans le Guide d'information :

- **Admissibilité des concurrents**
- **Règles et règlements du**
- **Procédure de résolution des conflits**
- **Politiques concernant la réservation des places, l'inscription et les listes d'attente**

## AGENDA / HORAIRE

### Virtual Skills Ontario Competition / Olympiades de Compétences Ontario en mode virtuel

This challenge is NOT live. The 2021 Elementary Challenges have been designed to allow teachers and students to work on the outlined project over time. They are not required to be accomplished and submitted in one day. Please take your time and work on the project requirements when you can. The final submission of your project is April 26, 2021 by 4PM. Project submission may be accepted anytime before this deadline.

**This contest requires additional information (project description) which will be made available and posted to the Skills Ontario website with this scope on March 19, 2021.**

**Ce concours requiert des renseignements additionnels (description de projet) qui seront publiés sur le site Web de Compétences Ontario avec cette fiche descriptive le 19 mars 2021.**

Ce défi ne se déroule PAS en direct. L'édition 2021 des défis pour les écoles élémentaires a été conçue de façon à permettre aux enseignants et aux élèves de travailler sur les projets associés aux défis sur une certaine période de temps. Il n'est pas nécessaire de réaliser et de soumettre le projet en une seule journée. Veuillez prendre le temps qu'il vous faut pour répondre à toutes les exigences du projet. La date limite pour soumettre votre projet est le 26 avril 2021 avant 16 h (vous pouvez soumettre votre projet à tout moment d'ici cette date limite).

### May 13, 2021 / 13 mai 2021 Closing Ceremony / Cérémonie de clôture

9:30-11:30am approximately / 9 h 30 à 11 h 30 environ	Virtual Closing Ceremony / Cérémonie de clôture en mode virtuel
12:15 - 1:30pm	Virtual Team Ontario Meeting / Rencontre virtuelle de l'Équipe Ontario
Virtual Closing Ceremonies will be open to the public and will be accessed through a link provided by Skills Ontario. Continue to check the Skills Ontario website for details closer to the date.	

La cérémonie de clôture en mode virtuel est ouverte à tous et un lien sera fourni par Compétences Ontario pour y accéder. Des détails additionnels à ce sujet seront affichés sur le site Web de Compétences Ontario à l'approche de cette date.

A minimum score of **60%** will be required to receive any medal or to be eligible to advance to the Skills Canada National Competition.

Un pointage minimum de **60 %** est requis pour recevoir une médaille ou pour être admissible aux Olympiades canadiennes des métiers et des technologies.

If you are a medal winner, who is announced during the Virtual Closing Ceremony, a link will be emailed to you at the end of the ceremony, to join a live video call for Team Ontario Meeting and next steps for participating in the Skills Canada Virtual Competition. Please be aware, that not all contests, that have moved forward to the Skills Canada Virtual National Competition, are occurring for virtual 2021. This will be noted in the virtual closing ceremony.

Si vous figurez parmi les médaillés annoncés lors de la cérémonie de clôture en mode virtuel, vous recevrez, à la fin de la cérémonie, un lien par courriel pour participer à l'appel vidéo de la rencontre de l'Équipe Ontario où vous obtiendrez tous les détails concernant votre participation aux Olympiades canadiennes des métiers et technologies en mode virtuel. Veuillez prendre note que ce ne sont pas tous les concours provinciaux qui sont organisés dans le cadre de l'édition 2021 des Olympiades canadiennes des métiers et technologiques. Nous en discuterons lors de la cérémonie de clôture.

## CHALLENGE STATUS / DÉTAILS DU DÉFI

This challenge is offered as an official challenge

Il s'agit d'un défi officiel

## MORE INFORMATION / RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

To ensure that competitors have a positive experience at the Virtual Skills Ontario Competition, a competitor and their educator should review the scope document well in advance, as well as check back to the website for updated versions of the scope up until the event.

For questions about the **registration process and eligibility**, please refer to the Competition Information Package at [skillsontario.com](http://skillsontario.com)

Pour s'assurer que l'expérience des concurrents aux Olympiades de Compétences Ontario en mode virtuel soit positive, ceux-ci et leurs enseignants doivent prendre le temps de lire la fiche descriptive avant le défi, et consulter régulièrement le site Web pour se renseigner sur les changements apportés à la fiche, et ce, jusqu'à la tenue de l'activité.

Pour toute question concernant **l'admissibilité des concurrents et le processus d'inscription**, veuillez consulter le Guide d'information au sujet des concours disponible en ligne à [skillsontario.com](http://skillsontario.com).

## EVENT FORMAT / FORMAT DU CONCOURS

### Supervisor

How and what the monitoring is (supervisor/supervision) for competitors while in-person, will be determined by the institution in which they are representing from their own internal policies, procedures, rules and/or regulations on what is acceptable for monitoring their student(s) from the environment in which they are competing in, and the level of expertise in which the monitor (supervisor) is to have for each contest. Some examples are the following:

- In a classroom or multiple classrooms
- At a local company
- At home (parent/guardian)

Students may compete from home (either lock down and/or if learning from home), as long as the contest in which they are competing in, the institution in which they are representing approves and agrees to the conditions and monitoring (supervision) that would be available (i.e., parent/guardian/none) and follows their own internal policies, procedures, rules and /or regulations.

All competitors on a live video call, will also be monitored in a virtual format, by the contest judges on the contest video call. Any in-person monitoring is at the discretion of the institution in which the competitor is representing.

It is HIGHLY recommended by Skills Ontario, that any and all contests requiring hands-on applications, machinery, and/or power tools should have in-person monitoring (supervision) but is ultimately at the discretion of the institution in which the competitor represents and how it is outlined. The supervisor, is highly recommended to be someone who is competent/trained/licensed in the skill set of the contest in which the competitor is competing in. This is recommended on the basis of health and safety.

It is also recommended by Skills Ontario, that contests that are only computer based, also have a supervisor, even if it is to check in on the competitor regularly for health and safety.

There are select contests however that will require a **mandatory supervisor**, as there is a high level of assistance required in judging due to a virtual platform versus in-person judging. This will be noted on the Skills Ontario website in the chart of confirmed contests on the Competition Information Guide page, please check back often for your contest status. Any contest that requires the mandatory supervisor, Skills Ontario will email and communicate this to those competitors registered for those contests.

<https://www.skillsontario.com/competition-information-guide?na=282#ContestList>

### **Superviseur**

Les détails concernant la supervision de la prestation d'un(e) concurrent(e) seront établis par l'établissement qu'il/elle représente. Ces détails tiendront compte des politiques, procédures, règles et (ou) règlements de l'établissement quant aux exigences en matière de supervision des élèves et du degré d'expertise que doit démontrer le superviseur pour chaque concours. Voici quelques exemples :

- Dans une salle de classe ou plusieurs salles de classe
- Dans une entreprise locale
- À la maison (parent / tuteur)

Les élèves peuvent participer au concours à partir de leur domicile (lorsque des mesures de confinement sont en vigueur et (ou) si l'apprentissage se fait en mode virtuel), pourvu que le concours auquel ils participent et que l'établissement qu'ils représentent permettent la supervision à distance avec l'aide d'un parent / tuteur ou aucune supervision et respectent les politiques, procédures, règles et (ou) règlements en vigueur.

Tous les concurrents qui participent à un appel vidéo feront également l'objet d'une supervision à distance puisque les juges du concours participeront à l'appel vidéo. Toute surveillance en personne est à la discrétion de l'établissement que le/la concurrent(e) représente.

Compétences Ontario recommande la supervision en personne pour tous les concours nécessitant des applications pratiques ou l'usage de machinerie et (ou) d'outils électriques. Cependant, les détails entourant la supervision d'un(e) concurrent(e) relèvent de l'établissement qu'il/elle représente. On recommande que le superviseur soit une personne compétente et formée pour l'ensemble des compétences du concours qu'il supervise. Cette recommandation est conforme aux exigences en matière de santé et sécurité.

Compétences Ontario recommande également qu'une personne supervise les concours en informatique; une vérification périodique pour assurer le bien-être et la sécurité des concurrents suffit pour ces concours.

Pour certains concours, une **supervision obligatoire** est nécessaire. Il s'agit de concours pour lesquels un niveau élevé d'aide est requis pour l'évaluation en raison du format virtuel du concours pour cette année. Les concours pour lesquels une supervision obligatoire sera nécessaire seront identifiés dans la liste des concours. Nous vous invitons à consulter la liste pour plus de détails. Compétences Ontario communiquera directement avec les concurrents inscrits aux concours pour lequel la supervision est obligatoire.

<https://www.skillsontario.com/competition-information-guide?na=282#ContestList>

## PURPOSE OF THE CHALLENGE / BUT DU DÉFI

### 1.1 List of documents and timeline for when competitors have access to the documents

- All competition documents will be posted as they are ready for distribution
- Assessment process
- Project

### 2.2 Task that may be performed during the contest

- Produce ONE video on the general topic: SKILLED TRADES. The specific project will be given at the start time of the competition.
- Produce a video that is between 60-90 seconds in length. Potential types of videos that competitors will be asked to produce will be: news report, short film, PSA, commercial/infomercial, promotional, instructional.

#### 1.2.1 Create a Production Brief stating the following:

- Target audience, goals, and objectives
- Notes, Script, and Storyboard
- Solutions to problems encountered

#### 1.2.2 It is the responsibility of the competitors to obtain permission to record people included in videos. Participants and their supervisors must also ask about and take proper safety precautions.

## 2. COVID-19 Protocol

The COVID guidelines already in place within the participant's jurisdiction take precedence to the protocols listed below.

It is the responsibility of the participants and their supervisors/coaches to ensure that COVID guidelines are respected.

- Participants to complete the self-screening tool everyday
- Participants to ensure a minimum of 2m physical distancing from others at all times.
- Participants must use hand sanitizer/wash hands frequently.

- Participants to wipe work surfaces (e.g., desks, tables, and chairs) and objects (e.g. headsets, keyboards, equipment) with antibacterial wipes/disinfectant before and after use.
- Face covering at all times as per the local health authority requirement.

### 3. Contest Specific Rules

Contest specific rules cannot contradict or take priority over the Competition rules. They provide specific details and clarity in areas that may vary from contest to contest. Any additional rules will be reviewed during the competitor orientation.

- Only music from the provided copyright-cleared music library shall be used
- Visuals created or footage captured must be completed during the competition times
- School staff, coaches, province reps, are not to help or supply props
- There are no restrictions on the use of the editing software including effects, generators, titles, colour correction, plugins, templates, etc. These must be loaded onto the editing system prior to the beginning of the competition.
- All editing must be completed at school, in the presence of an adult/staff member
- Completed videos must be within +/- 4seconds of the specified length. Videos +/- 4 seconds will not be judged.
- Final videos must be named using the naming convention in the production brief: **COMPETITOR#Video**
- Competitors must export the final video using the specifications outlined. The video will be uploaded to the specified virtual folder by the coach/teacher supervisor by 4PM on April 26, 2021. The production brief must be completed and uploaded at this time as well (naming convention: **COMPETITOR#PB**).  
Once the checklist and final project have been submitted there will be no opportunities to make any changes to the submission.

1.1 Liste des documents et détails concernant le moment où ces documents seront accessibles

- Tous les documents du concours seront affichés dès qu'ils seront prêts à être distribués
- Procédure d'évaluation
- Projet

2.2 Tâches que les concurrents pourraient avoir à effectuer durant le concours

- Créer UNE vidéo ayant comme sujet : les MÉTIERS SPÉCIALISÉS. Des précisions sur le projet seront données au début du concours.

- Réaliser une vidéo de 60 à 90 secondes. Le type de vidéo sera choisi parmi les genres suivants : reportage, court-métrage, message d'intérêt public, publiereportage, vidéo promotionnelle, vidéo éducative.

2.2.1 Rédiger un résumé de production, précisant l'information suivante :

- Public cible, buts et objectifs
- Remarques, scénario, et scénarimage
- Solutions aux problèmes rencontrés

2.2.2 Il revient aux concurrents d'obtenir les permissions requises pour filmer les personnes apparaissant dans les vidéos. Les concurrents ainsi que leurs superviseurs doivent aussi s'informer des consignes de sécurité qui sont en vigueur et les respecter.

## 1. Protocole COVID-19

Les consignes relatives à la COVID-19 en vigueur dans la région des concurrents auront préséance sur le protocole qui suit.

Il est de la responsabilité des concurrents et de leurs superviseurs/entraîneurs de s'assurer que les consignes relatives à la COVID-19 sont respectées.

- Les concurrents doivent remplir le formulaire d'autoévaluation chaque jour
- Les concurrents doivent se tenir à au moins 2 m des autres en tout temps.
- Les concurrents doivent utiliser un désinfectant pour les mains/se laver mains fréquemment.
- Les concurrents doivent essuyer les surfaces de travail (p. ex., bureaux, tables, et chaises) et les objets (p. ex., écouteurs, claviers, équipement) avec des lingettes désinfectantes avant et après l'usage.
- Les exigences des autorités sanitaires locales relatives au port d'un couvre-visage doivent être respectées.

## 2. Règlements propres au concours

Les règlements propres au concours ne peuvent pas contredire ni avoir préséance sur les règlements des Olympiades. Ils peuvent toutefois fournir des précisions et clarifier certains éléments qui peuvent varier selon les concours. Tout règlement supplémentaire sera expliqué durant la séance d'orientation.

- Seule la musique de la musicothèque à droits d'auteur affranchis peut être utilisée
- Toutes les séquences visuelles et les images utilisées doivent être enregistrées durant le concours
- Il est interdit au personnel de l'école, aux entraîneurs, aux représentants des provinces d'aider les équipes ou de leur fournir des accessoires
- Il n'y a aucune restriction quant à l'utilisation de logiciels d'édition, notamment les effets, les générateurs, les titres, la correction des couleurs, les plugiciels et les

gabarits, etc. Toutefois, ces logiciels doivent être installés dans le système de montage avant le début du concours.

- La totalité du montage doit être effectué à l'école en présence d'un adulte/membre du personnel
- Les vidéos doit respecter à +/- 4 secondes la durée précisée. Toute vidéo dont la durée dépasse l'écart de +/- 4 secondes ne sera pas évaluée.
- Le nom du fichier de la vidéo soumise doit respecter la convention d'appellation indiquée dans le résumé de production : **concurrentNoVidéo**
- Les concurrents doivent exporter la version finale de la vidéo en respectant les spécifications décrites. La vidéo sera téléchargée dans le dossier virtuel préci **concurrentNoPB**).

Une fois que la liste de contrôle et la version finale du projet auront été remises, il ne sera pas possible d'apporter des changements au projet.

## SKILLS AND KNOWLEDGE TO BE TESTED / COMPÉTENCES ET CONNAISSANCES ÉVALUÉES

- Production planning and design
- Camera work
- Audio use
- Lighting
- Editing
- Storytelling
- Time management
- Problem solving
- Literacy
- Video and Audio Composition

- Planification et conception de la production
- Prises de vues
- Usage du son
- Éclairage
- Montage
- Narration
- Gestion du temps
- Résolution de problèmes
- Capacités de lecture et d'écriture
- Production et planification
- Composition vidéo et audio

## EQUIPMENT AND MATERIALS / ÉQUIPEMENT ET MATÉRIEL

### Supplied by Skills Ontario Technical Committee:

- A shared virtual folder which will contain the project description, production brief, scope, instructional documents, and a copyright-clear music library

### Supplied by Competitor/ Host Location:

- A 60-90 second 1080p H.264 file (mov/m4v/mp4/mkv)
  - Competitors should verify prior to submission that the file is viewable with VLC
  - Competitors must use their own editing system (laptops, desktops, tablets, or iPads). You are responsible for any accessories (power adapters, keyboards, mouse, monitor adapters, headphones, etc.) and software you wish to use.
  - Watermarked files are not acceptable
  - Any devices including microphones, cellphones, tripods, and stabilizers are acceptable as long as they produce a 1080p H.264 file
- 
- Snacks / lunch /Water bottle

No other equipment including lighting gear, audio mixers, drones or special lenses are acceptable.  
(No in-camera effects permitted.)

### Fourni par le Comité technique de Compétences Ontario :

- Un dossier virtuel partagé contenant la description du projet, le résumé de production, la fiche descriptive, documents didactiques, et une musicothèque à droits d'auteur affranchis.

### Fournis par les concurrents/les établissements d'enseignement :

- Un fichier de 1080p H.264 d'une durée de 60 à 90 secondes (mov/m4v/mp4/mkv)
- Les concurrents doivent s'assurer que le fichier peut être visionné avec VLC avant de le soumettre.
- Les concurrents doivent utiliser leur propre système de montage (ordinateurs portables, ordinateurs de bureau, tablettes, ou iPad). Les concurrents doivent se procurer les logiciels et les accessoires dont ils auront besoin (adaptateurs

de courant, claviers, souris, adaptateurs pour moniteurs, casques d'écoute, etc.).

- L'ajout d'un filigrane à un fichier est interdit
- Tout appareil incluant des microphones, des cellulaires, des trépieds, et des stabilisateurs est acceptable en autant qu'il puisse produire un fichier de 1080p H.264

- Collations/dîner/ Bouteille d'eau

Aucun autre équipement, y compris les appareils d'éclairage, les mélangeurs audios, drones, ou les lentilles spéciales ne sera permis. (Aucun effet intégré à la caméra n'est permis.)

## ONLINE SUBMISSION / SOUMISSION EN LIGNE

### **Summary**

Judging will occur in one of three ways (3) ways;

1. Online Submission Only (*Elementary Challenges*)
2. Online Submission with Live Video Call
3. Live Video Call with Project Mail In AND Online Submission

If there is additional information to be emailed for the contest, it will be emailed either once registration is confirmed, just prior to the contest date and/or at the start of the contest day, depending on the nature of the contest. All other information is to be found in this scope or is available on the Contest Information Guide (found [HERE](#)).

**All contests require an online submission of the Competitor Safety Checklist following the end of their contest (or with their project if the contest is Online Submission Only). This is mandatory, no matter the contest and no matter the location in which the competitor is competing from. If this is NOT submitted, the competitor will be disqualified and not judged for their project. The Safety Checklist is located online with the Contest Scopes. This must be completed by the competitor, but can be submitted by either the competitor, or supervisor/teacher (i.e., if they need to catch the bus and leave).**

All Skills Ontario contests that require file, video or photographic uploads must be uploaded on the specific time and date listed in the contest scope to the link provided. Failure to upload your submission on time could result in disqualification from the contest.

The link for the online submissions allows a competitor to download their project requirements directly to the Skills Ontario website.

### **Résumé**

L'évaluation se déroulera selon l'une des trois (3) méthodes suivantes :

1. Soumission en ligne seulement (*Défis pour les élèves de l'élémentaire*)
2. Soumission en ligne avec appel vidéo en direct
3. Appel vidéo en direct, envoi par la poste du projet terminé ET soumission en ligne

Si des renseignements additionnels doivent être envoyés par courriel, une confirmation à cet effet sera précisée une fois l'inscription terminée, juste avant la date du concours et (ou) au début de la journée du concours, le cas échéant. Tous les autres renseignements se trouvent dans cette fiche descriptive ou dans le Guide d'information au sujet des concours (édition 2021 (affiché [ICI](#))).

**À la fin du concours, tous les concurrents doivent remettre la liste de contrôle en matière de sécurité dûment remplie (celle-ci peut accompagner les documents en lien au concours si la soumission doit se faire en ligne seulement). La liste de contrôle en matière de sécurité dûment remplie doit être remise pour tous les concours, peu importe l'endroit d'où participe le/la concurrent(e). Si celle-ci n'est PAS REMISE à la fin du concours, le/la concurrent(e) sera disqualifié(e) et son projet ne sera pas évalué. Cette liste, que vous trouverez en ligne au même endroit que la fiche descriptive, doit être remise à la fin du concours. Elle doit être remplie par le / la concurrent(e) puis remise à la fin du concours par le/la concurrent(e) ou par le superviseur / son enseignant (p. ex. si le/la concurrent(e) doit quitter tout de suite après le concours pour prendre son autobus).**

Pour tous les concours de Compétences Ontario qui requièrent la soumission de fichiers, vidéos ou photos, la soumission doit se faire en utilisant le lien fourni, avant l'heure et la date dont il est fait mention dans la fiche descriptive. L'omission de téléverser les documents requis dans les délais prescrits pourrait entraîner la disqualification du/de la concurrent(e).

Le lien pour la soumission en ligne permet à un(e) concurrent(e) de téléverser tous les éléments de son projet directement au dossier de Compétences Ontario.

### **Online Submission Only**

This contest will be online submissions only.

All judging for this contest will take place based on the submission provided from the competitors and will occur after all projects have been submitted.

1. Mandatory Competitor Safety Check List
2. Any other requirements for judging as stating in the Judging section. Make sure to follow the file naming convention noted in the chart below.

The actual picture taking (exempt for TV Video) and/or submission of the pictures, and submission of the competitor safety checklist, may be completed by either the competitor, teacher/supervisor/parent/guardian.

The process for submitting accompanying contest documents or videos is listed below.

### **Soumission en ligne seulement**

Ce concours nécessitera une soumission en ligne seulement.

L'évaluation pour ce concours sera fondée sur les éléments du projet remis les concurrents, et aura lieu une fois que tous les projets auront été remis.

Soumissions en ligne :

1. Liste de contrôle en matière de sécurité
2. Toute autre exigence particulière au concours, tel qu'indiqué dans la section Évaluation. Veuillez respecter la convention d'appellation dont il est fait mention dans le graphique ci-dessous.

La prise de photos (à l'exception du concours de production télévisuelle et vidéo) et (ou) la soumission de photos, et de la liste de contrôle de sécurité du/de la concurrent(e), peuvent se faire par le / la concurrent(e), l'enseignant / superviseur / parent / tuteur.

Le processus pour remettre les documents d'accompagnement ou les vidéos pour le concours est indiqué ci-dessous.

**PROJECT SUBMISSION  
DEADLINE: MAY 3, 2021 BY 4PM**

**DATE LIMITE DE SOUMISSION  
DU PROJECT : 3 mai, 2021 par  
4PM**

**THIS CONTEST REQUIRES AN ONLINE SUBMISSION ONLY. THERE WILL BE NO LIVE COMPONENT. PROJECTS MUST BE SUBMITTED BEFORE THE DEADLINE OR WILL NOT BE CONSIDERED FOR JUDGING.**

**PROJECT SUBMISSION LINK:**

<http://www.skillsontario.com/virtual-competition-submissions>

- File naming convention: Please include your name, school board name, contest submission request description, and your contest name in the following format when submitting your files, example: John Doe\_ WRDSB\_ right hand manicure\_ aesthetics

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Up to 25 files can be uploaded at once, with each file being a maximum of 1 Gb.</li> <li>• Any files larger than 1 Gb will need to be uploaded to Dropbox. A link to the Dropbox folder will be provided on the submissions page.</li> </ul> <p>Accepted file type: Any specific file or program already listed in the scope and/ or for other generic materials for submission for videos, pictures and documents are to be submitted in the following formats: pdf, doc, docx, xls, xlsx, csv, txt, rtf, html, zip, mp3, mp4, wma, mpg, flv, avi, jpg, jpeg, png, gif.</p> <p><b>CE CONCOURS NÉCESSITE UNE SOUMISSION EN LIGNE SEULEMENT. IL N'Y AURA AUCUN VOLET EN DIRECT. LES PROJETS DOIVENT ÊTRE REMIS AVANT LA DATE LIMITE POUR ÊTRE INCLUS PARMIS LES PROJETS ÉVALUÉS.</b></p> <p><b>LIEN POUR LA SOUMISSION DU PROJET:</b> <a href="http://www.skillsontario.com/virtual-competition-submissions">http://www.skillsontario.com/virtual-competition-submissions</a></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Convention d'appellation des fichiers : Veuillez inclure votre nom, le nom de votre conseil scolaire, une description de l'élément présenté, et le nom de votre concours au moment de soumettre vos fichiers. Par exemple : John Doe_ WRDSB_manucure main droite_ esthétique</li> <li>• Jusqu'à 25 fichiers peuvent être téléversés du même coup; la taille maximale de chaque fichier étant de 1 Gb.</li> <li>• Tout fichier dont la taille est supérieure à 1 Gb devra être téléversé au dossier Dropbox. Un lien au dossier Dropbox sera inclus dans la page de soumission.</li> </ul> <p>Types de fichier acceptés : 0 Tout fichier ou programme dont il est fait mention dans la fiche descriptive et (ou) tout autre document, les vidéos, les photos et les documents doivent être soumis dans les formats suivants : pdf, doc, docx, xls, xlsx, csv, txt, rtf, html, zip, mp3, mp4, wma, mpg, flv, avi, jpg, jpeg, png, gif.</p>
--	---

## SAFETY / SÉCURITÉ

Safety is a priority for the Virtual Skills Ontario Competition. At the discretion of the teacher supervisor any competitor can be removed from the competition site for not having the proper safety equipment and/or not acting in a safe manner.

1. It is mandatory for all competitors to wear CSA approved eyewear (including side shields for prescription eyewear).\*
2. Jewellery such as rings, bracelets, and necklaces or any items deemed unsafe shall be removed.\*

\*Competitors will not be permitted to compete until they have the needed safety equipment. Teachers will have final authority on matters of safety.

Competitors must show competence in the use of tools and/or equipment outlined in this scope and can be removed at the discretion of the judges, technical chairs and their teacher/ supervisor/parent/guardian if s/he does not display tool and/or equipment competency.

All competitors and supervisors/teachers/parents participating in the Virtual Skills Ontario Competition, are to follow all rules and regulations set in place by your host location/ educational institution in which the competitor is representing in regards to COVID-19. To also follow all guidelines set in place by the province and regional health agencies for COVID-19 (example: staying 6 feet apart where possible, wearing a mask, etc.)

While Skills Ontario has the mandatory safety checklist for the competitor, and the Technical Chairs and judges on the video call, it is the responsibility of the educational institution in which the competitor is representing, to ensure that the space in which the competitor is competing from (whether from a classroom, home, or workspace of that of a local partner, Co-op placement, etc.) is set up safely and ready for a student to participate from, from their own internal policies, procedures and regulations. This includes, both the workspace, equipment that a competitor is using and materials. If a Technical Chair or judge on the video call during the contest, notices anything out of order or not working as it should, they will review the situation and work with those affected and will have final authority on matters of safety.

La sécurité est une priorité dans le cadre des Olympiades de Compétences Ontario en mode virtuel. L'enseignant-superviseur se réserve le droit d'empêcher un(e) concurrent(e) de prendre part au concours s'il/si elle ne respecte pas les règles de sécurité.

1. Tous les concurrents doivent porter des lunettes (y compris des écrans latéraux de protection pour les verres correcteurs) homologuées CSA.\*
2. Les bijoux (bagues, bracelets, colliers, etc.) jugés dangereux par les juges du concours devront être enlevés.\*

\*Les concurrents ne pourront participer au concours tant et aussi longtemps qu'ils n'auront pas l'équipement de sécurité nécessaire. La décision des enseignants en matière de sécurité sera sans appel.

Les concurrents doivent faire valoir leurs compétences quant à l'utilisation des outils et de l'équipement dont il est fait mention dans cette fiche descriptive. Les juges, le/la président(e) (ou les coprésidents) du comité technique, les enseignants, les superviseurs, les parents ou tuteurs se réservent le droit de demander à un(e) concurrent(e) de quitter les lieux du concours si celui-ci/celle-ci ne démontre pas les compétences nécessaires pour utiliser les outils et l'équipement.

Tous les concurrents, de même que les superviseurs / enseignants / parents qui prennent part aux Olympiades de Compétences Ontario en mode virtuel, doivent respecter les règles et règlements de l'établissement hôte / d'enseignement en lien avec la COVID-19. Ils doivent également respecter les directives mises en place par la province et l'organisme de santé publique régional en lien avec la COVID-19 (p. ex. maintenir un écart de 6 pi entre soi et les autres, porter un masque, etc.)

Bien que Compétences Ontario exige que les concurrents remplissent la liste de contrôle de sécurité avant le début du concours, et ait prévu que le/la président(e) et les juges participent à l'appel vidéo, l'établissement d'enseignement doit s'assurer que l'endroit où le/la concurrent(e) se trouvera pour participer au concours (salle de classe, à la maison, ou espace de travail dans les locaux d'un partenaire local, d'un placement coop, etc.), est sécuritaire, et que la participation de l'élève à cet endroit respecte les politiques, procédures et règlements en vigueur quant à l'usage de l'espace de travail, ainsi que l'équipement et le matériel utilisé. Si le/la président(e) (ou les coprésidents) du comité technique ou un juge qui participe à l'appel vidéo durant le concours remarque quelque chose d'anormal, il se penchera sur la situation et tentera de trouver une solution avec les personnes concernées. La décision du/de la président(e) (ou des coprésidents)/juge en matière de sécurité sera sans appel.

## JUDGING CRITERIA / CRITÈRES D'ÉVALUATION

PRODUCTION BRIEF / NOTES DE PRODUCTION					
Identifies target audience, goals, objectives / Identifie le public-cible, les buts et objectifs	0	1	2	3	/10
Notes / Script: Effective recording of information / Notes / Scénario: Consignation efficace de l'information	0	1	2	3	
Information appropriate subject matter / Information pertinente	0	1	2	3	
Innovative solutions to prospective problems / Solutions novatrices aux problèmes éventuels	0	1			
AUDIO-VISUAL COMPOSITION / COMPOSITION AUDIO-VISUELLE					
Clarity (image/sound quality) / Clarté (image/qualité du son)	0	1	2	3 4 5	/20
Overall mix of sounds and audio tracks (music credited) / Enchaînement global des sons et des pistes sonores (auteur reconnu)	0	1	2	3 4 5	

Variety of angles and stylistic shots / Variété des angles et <b>style de prises de vue</b>	0 1 2 3 4 5	
Image quality and shot composition / Qualité de l'image et composition des plans	0 1 2 3 4 5	
<b>EDITING / MONTAGE</b>		
Use of transitions, graphics, special effects to enhance video / Utilisation de transitions, graphiques, effets spéciaux pour mettre en valeur la vidéo	0 1 2 3	/10
Use of music to enhance story/visuals / Utilisation de la musique pour mettre en valeur l'histoire / les images	0 1 2 3	
Effective sequence / Bonne séquence	0 1 2 3	
^Within time limits (1.5 MINUTES)* / ^Dans les délais prescrits (1,5 MINUTES)*	0 1 2 3	
<b>STORYTELLING / NARRATION</b>		
Establishes mood, pace, and flow / Établit l'atmosphère, le rythme et le débit	0 1 2 3	/10
Introduction and closing / Introduction et conclusion	0 1 2 3	
Fulfills overall goals/objectives (promotional video) / Atteinte de l'ensemble des buts et objectifs (vidéo promotionnelle)	0 1 2 3	
Overall storytelling / Narration en général	0 1 2 3	
Coherency / Cohérence	0 1 2 3	
TOTAL		/50
Final Score : / Pointage final :		/100

**Ties:**

- Tiebreaker #1: In the event of a tie, the competitor with the highest combined score in Storytelling criteria will determine the winner
- Tiebreaker #2: If a tie remains, the competitor with the highest score in combined Production Brief criteria will be the winner
- Tiebreaker #3: If a third tie occurs, the competitor with the highest score in Editing will be declared the winner.

Infractions of the contest scope, project outline(s), and/or rules, etc., will result in appropriate mark deduction(s) at the discretion of the Tech Chair(s)/ Judge(s). Infractions of these do not result in an automatic mark of zero (0) or disqualification, unless already stated in the scope. Mark deduction(s) are a at the discretion of the Tech Chair(s)/ Judge(s). Any possibilities of disqualification will be reviewed with by the Tech Chair(s) and Director of Competitions.

Brie d'égalité:

- Bris d'égalité 1: En cas d'égalité, le/la concurrent(e) ayant obtenu la plus haute note pour le critère Narration sera déclaré(e) gagnant(e)
- Bris d'égalité 2: Si l'égalité persiste, le/la concurrent(e) ayant obtenu la plus haute note pour le critère Résumé de production sera déclaré(e) gagnant(e)
- Bris d'égalité 3: Si l'égalité persiste, le/la concurrent(e) ayant obtenu la plus haute note pour le critère Montage sera déclaré(e) gagnant(e).

Toute dérogation à la fiche descriptive, aux grandes lignes du projet ou aux règles, etc. se soldera par une déduction de points à la discrétion des coprésidents du comité technique et des juges. Ce type d'infraction n'entraîne pas nécessairement un pointage de zéro (0) ou une disqualification, à moins d'une mention à cet effet dans la fiche descriptive. Le nombre de points déduits est à la discrétion des coprésidents du comité technique et des juges. Toute possibilité de disqualification sera révisée avec les coprésidents du comité technique et la directrice des concours.

## CLOTHING REQUIREMENTS / TENUE VESTIMENTAIRE

Competitors are to be dressed in a clean and appropriate manner. Competitors are not permitted to wear clothing with logos or printing. The exception to this rule is the logo of the school, school board, college or MTCU District that the competitor is representing. ONLY the logo of the institution under which the space is registered can be visible. Corporate logos or names are not permitted on a competitor's clothing.

Les concurrents doivent être vêtus proprement et convenablement. Les vêtements portés ne doivent pas comporter de logo ou d'imprimé à l'exception d'un logo de l'école, du conseil scolaire, du collège ou du district du MFCU que le/la concurrent(e) représente. SEUL le logo de l'institution par le biais de laquelle le/la concurrent(e) est inscrit(e) peut être visible. Le logo ou le nom d'une compagnie ne peut apparaître sur les vêtements du/de la concurrent(e).

## ADDITIONAL INFORMATION / RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

- The Elementary Competition Information Package can be found at [skillsontario.com/competitions/elementary](https://skillsontario.com/competitions/elementary)
  - Results for the Skills Ontario Competition will be posted online starting Friday, May 21, 2021, at [skillsontario.com/competitions/elementary](https://skillsontario.com/competitions/elementary)
  - Information on the Conflict Resolution Procedure can be found on our website in the Elementary Competition Information Package.
- 
- La Trousse d'information Défis pour les écoles élémentaires est affichée sur le site Web [http://www.skillsontario.com/competitions/elementary?lm\\_lang=fr](http://www.skillsontario.com/competitions/elementary?lm_lang=fr)
  - Les résultats des Olympiades de Compétences Ontario seront affichés sur le site Web [http://www.skillsontario.com/competitions/elementary?lm\\_lang=fr](http://www.skillsontario.com/competitions/elementary?lm_lang=fr) dès le 21 mai 2021 .
  - Des renseignements au sujet du procédé de règlement des conflits sont disponibles sur notre site Web dans la trousse d'information au sujet des défis pour les écoles élémentaires.